



AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE
Service des Actions Urgentes
rue Renée Aspe
31000 Toulouse
Tél. 05 61 23 53 73
Fax. 05 61 23 53 90
atoulouse@amnesty.fr

EXTERNE**SF 17 U 171 – AFR 35/6232/17****AU 108/17****Toulouse, le 15 mai 2017****MADAGASCAR : UN JOURNALISTE DÉTENU A BESOIN DE SOINS MÉDICAUX ADAPTÉS**

Arrêté le vendredi 5 mai, Fernand Cello, journaliste d'investigation malgache, doit répondre de sept chefs d'inculpation, notamment de « diffamation », d'« atteinte à la sûreté de l'État » et d'« incitation à la haine ». Il a été appréhendé après avoir dénoncé l'existence d'une exploitation illégale de saphirs. Le ministère des Mines a finalement ordonné la suspension des activités de la compagnie minière pour non-respect des dispositions du Code minier. Lorsqu'il a été interpellé, Fernand Cello souffrait d'une angine pour laquelle il a besoin sans délai de soins médicaux, qui ne lui sont pas dispensés de façon adéquate en détention.

Fernand Cello, journaliste d'investigation pour Radio Jupiter, a été arrêté le vendredi 5 mai, alors qu'il sortait d'une clinique privée où il était soigné depuis quelques jours à Antananarivo pour une angine. Il a eu un accès limité à des soins médicaux depuis son interpellation, ayant été hospitalisé une fois pendant deux jours.

Fernand Cello doit répondre de sept chefs d'inculpation, notamment de « diffamation », d'« atteinte à la sûreté de l'État » et d'« incitation à la haine ». On pense que son arrestation, sa détention ultérieure à Ihosy et certaines des accusations portées contre lui pourraient être liées à ses activités d'investigation.

Fernand Cello, dont le vrai nom est Avimana Fernand, était entré dans la clandestinité en décembre 2016, après avoir diffusé une émission dans laquelle il accusait une compagnie minière d'exploiter illégalement, avec la complicité présumée d'agents de l'État, une mine de saphirs située à Ilakaka, dans le sud-ouest de Madagascar. Le ministère des Mines a finalement ordonné la suspension des activités de la compagnie minière pour non-respect des dispositions du Code minier. Quelques jours après la diffusion de l'émission de Fernand Cello, la radio pour laquelle il travaille, Radio Jupiter, a fait l'objet d'une descente de militaires, qui ont saisi son émetteur. En août 2016, Radio Jupiter a été prise pour cible par des inconnus, et une compagnie d'électricité locale a coupé son approvisionnement énergétique, après que Fernand Cello eut accusé cette compagnie de pratiques déloyales envers ses clients.

ACTION RECOMMANDÉE : lettre international / email / fax :

- demandez instamment aux autorités de veiller à ce que Fernand Cello, dans l'attente de sa libération, bénéficie immédiatement de soins médicaux adaptés ;
- demandez-leur également d'abandonner toutes les charges retenues contre lui qui ont trait à l'exercice légitime de son droit à la liberté d'expression.

MERCI D'ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 26 JUIN 2017 À :

Monsieur le Ministre de la Justice Charles Andriamiseza
43 Rue Joel Rakotomolala
Faravohitra - Antananarivo
Madagascar

Courriel : spminjus@yahoo.fr
Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

Secrétariat National
76 boulevard de La Villette
75940 Paris Cedex 19
Tél. 01 53 38 65 65
Fax. 01 53 38 55 00
www.amnesty.fr

Prix Nobel de la Paix 1977
Association reconnue d'utilité publique.
Mouvement international,
impartial et indépendant
pour la défense des droits humains
énoncés dans la Déclaration
Universelle des Droits de l'Homme.
SIRET 308 238 401 00084
APE 913 E

AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE
Service des Actions Urgentes
rue Renée Aspe
31000 Toulouse
Tél. 05 61 23 53 73
Fax. 05 61 23 53 90
atoulouse@amnesty.fr

Copies à :

Amnesty International – Bureau régional pour l’Afrique australe
Johannesburg
Afrique du Sud
Courriel : tamara.leger@amnesty.org

Ambassade de Madagascar à Paris :

4, avenue Raphaël
75016 Paris
Fax : 01 45 03 58 70
Email : infoambamadparis@yahoo.fr
accueil@ambassade-madagascar.fr

Tarif Postaux : lettre international (20g) : 1,30 euros

COMPLÉMENT D'INFORMATION

À Madagascar, l'exercice de la liberté d'expression reste dangereux pour ceux qui osent parler de certains agissements, notamment en ce qui concerne le trafic de ressources naturelles et l'environnement. Ainsi, Clovis Razafimalala, défenseur de l'environnement, est actuellement en détention provisoire, où il a été placé après avoir dénoncé le trafic de palissandre.

Nom : Fernand Cello
Homme

Secrétariat National

76, boulevard de La Villette
75940 Paris Cedex 19
Tél. 01 53 38 65 65
Fax. 01 53 38 55 00
www.amnesty.fr

Prix Nobel de la Paix 1977
Association reconnue d'utilité publique.
Mouvement international,
impartial et indépendant
pour la défense des droits humains
énoncés dans la Déclaration
Universelle des Droits de l'Homme.
SIRET 308 238 401 00084
APE 913 E